

**ASSEMBLEE PAROISSIALE EXTRAORDINAIRE le dimanche 17 juin 2018
à l'issue du culte à l'église de Chardonne**

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture, lecture des principes constitutifs

Yves Genton, président de l'AP accueille la vingtaine de paroissiens présents.
Il excuse l'absence de Heidi Ischi, Rosemay et Jacques Dupertuis.

Il lit quelques principes constitutifs de l'EERV.

Ayant constaté que la convocation a été affichée dans les délais et que l'ordre du jour ne soulève aucune objection, il donne la parole à Rose-Marie Ansermot, présidente du CP.

2. Présentation de la nouvelle ministre proposée par le RH de l'EERV.

La Commission de repourvue, composée de 6 membres issus du CP et du CRégional, a rencontré Mme Geneviève Saugy.

Lors des entretiens, elle a répondu à toutes les questions et dissipé nos soucis et préoccupations concernant la vie de la paroisse. Raison pour laquelle le CP vous propose de l'élire. Le CSynodal ratifiera votre élection.

Mme Geneviève Saugy-Rithener est née le 20 mars 1965 à Vevey. Elle a fait ses études de théologie à l'UNIL. Elle est divorcée depuis 2 ans et vit avec ses 2 filles de 12 et 17 ans : Irène et Diane.

Dès le printemps 2019, elle occupera la Cure de Chardonne.

En 1996 elle a été consacrée pasteure à la Cathédrale de Lausanne.

Elle a poursuivi sa formation à St Petersburg et en Chine, notamment pour les enfants de 0-6 et 6-12 ans et dans d'autres domaines.

Depuis 2003 elle travaille comme pasteure de proximité dans la paroisse de Noville-Villeneuve –paroisse ville-campagne avec 5 villages et 6 lieux de culte.

Mme Saugy a une capacité d'analyse, un esprit d'initiative, de l'intérêt pour les techniques de communication, une facilité d'expression, le don de l'écoute et de la compréhension d'autrui, le sens de l'organisation et beaucoup d'autres qualités à découvrir.

Mme Saugy se voit comme un skipper, elle a envie de s'embarquer avec nous vers de nouveaux horizons et de nouveaux projets, veillant à tous et prenant soin de chacun.

3. Election de la pasteure Geneviève Saugy pour un poste à 100%

21 bulletins distribués

1 vote par correspondance

2 abstentions

Mme Saugy est élue par 20 voix.

4. Divers et propositions individuelles

Hélène Verdan propose que nous ayons une pensée de sympathie pour Mme Baier qui vient de perdre son frère Jean-Samuel Grand. Douleureuse perte pour sa famille et les Editions Ouverture.

La parole n'étant plus demandée, le président met un terme à l'Assemblée.

Il est 12h27

Chardonne, le 18 juin 2017

Le président : Yves Genton

la secrétaire : Hélène Verdan